

## Nouveau-Brunswick

<b>Ministère responsable de l'alphabétisation</b>	Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nom du ministre</b></li><li>• <b>Personnes-ressources</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">L'hon. Martine Couombe</a></li><li>• <a href="#">Guy Lamarche</a></li></ul> Direction des services communautaires d'apprentissage pour adultes
<b>Ministère responsable de l'Entente sur le marché du travail</b>	Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nom du ministre</b></li><li>• <b>Personnes-ressources</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'hon. Martine Couombe</li></ul>
<b>Ministère responsable de l'alphabétisation en milieu de travail</b>	Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nom du ministre</b></li><li>• <b>Personnes-ressources</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'hon. Martine Couombe</li><li>• Allen Bard</li></ul> Gestionnaire, Direction de l'apprentissage et de la certification professionnelle

### Définition de l'alphabétisation

Le document intitulé *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick* définit l'alphabétisme (ou, ici, l'alphabétisation) comme suit :

« ... l'alphabétisation se définit par la capacité de comprendre l'information imprimée dans le cadre des activités quotidiennes à la maison, au travail et au sein de la collectivité, d'atteindre ses buts et de développer ses connaissances et son potentiel. Étant donné les exigences élevées liées au travail dans la province, notre définition de l'alphabétisation fait également référence à *la formation de base* qui aident les gens à exécuter les tâches dans le cadre de leur emploi (ou de l'emploi convoité), qui sont nécessaires à l'apprentissage d'autres compétences, et qui améliorent la capacité des gens à innover et à s'adapter aux changements dans leur milieu de travail. Il s'agit notamment des compétences suivantes : lecture, utilisation de documents, rédaction, calcul, communication orale, travail d'équipe, capacité de raisonnement, informatique et formation continue. »

## Politique en matière d'alphabétisation des adultes

C'est en 2009 que la Province a publié le document mentionné ci-dessus (*Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick*). On y formule la vision suivante :

« Tous les Néo-Brunswickois possèdent les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour participer pleinement à la vie familiale, professionnelle et communautaire. »

La stratégie *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes* mise sur quatre priorités qui appuient cette vision :

1. réduire les obstacles et accroître la participation;
2. augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes;
3. assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes;
4. consolider les partenariats afin d'élaborer un système d'alphabétisation des adultes robuste et efficace.

La stratégie établissait un plan d'action à court terme. Le Réseau communautaire d'apprentissage pour adultes (RésCAA) offre de la formation en alphabétisation aux personnes jusqu'au niveau de compétence 2 de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA). Un financement est prévu pour *Laubach Literacy New Brunswick*, dans le but d'aider l'organisme à renforcer son service de tutorat individualisé, de même que pour la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB), afin qu'elle puisse explorer la possibilité de mettre au point un tel service en français. Un nouveau modèle pour les compétences essentielles au travail (CET) a aussi été financé par l'entremise de l'Entente sur le marché du travail (EMT). Des cheminements d'apprentissage clairs devaient être définis afin d'établir un lien entre les programmes en classe et en ligne du RésCAA, celui de transmission de CET et d'autres initiatives connexes. Le Ministère a par ailleurs entrepris un processus visant à établir des normes de services et d'assurance qualité. À partir de 2009, le réseau des collèges communautaires de la province a en outre offert gratuitement des cours de récupération scolaire aux adultes. Les bibliothèques publiques ont pour leur part lancé une collection favorisant l'alphabétisation des adultes, de même qu'un service de bibliobus à l'échelle du Nouveau-Brunswick.

En 2010-2011, la province a mené à terme son *Cadre de qualité pour la prestation des programmes d'alphabétisation des adultes et de formation en compétences essentielles*. Le cadre vise tous les services d'alphabétisation et de formation en compétences essentielles destinés aux adultes offerts par la Direction des services d'alphabétisation pour adultes ou en son nom, ou financés par celle-ci, pour faire en sorte que la prestation de services soit axée sur la satisfaction des besoins des apprenants adultes; que les programmes et les services d'alphabétisation des adultes et de formation en compétences essentielles au Nouveau-Brunswick soient invariablement de grande qualité; que toutes les personnes qui participent à la prestation de services souscrivent à des normes de qualité; qu'il existe une culture de collaboration pour l'amélioration continue au sein de tous les organismes de ce secteur.

La province a également amorcé l'élaboration d'une vision de « culture numérique », prévoyant la prestation de formation de base en informatique. Cette vision propose une migration du lieu physique traditionnel d'apprentissage (centres de cyberformation actuels) à la prestation mobile de services de culture numérique là où les besoins le justifient.

En collaboration avec trois autres provinces atlantiques, le Nouveau-Brunswick a lancé une campagne de sensibilisation qui s'étalera sur quatre ans. Son slogan est « L'alphabétisation, ça me touche plus que je le pense ». Dans un premier temps, huit messages publicitaires télévisés (quatre en français et quatre en anglais) informeront la population de la région quant à l'importance d'un bon niveau d'alphabétisation et de formation de base. Lors de la deuxième phase, la campagne mobilisera la création de partenariats avec des intervenants et des employeurs, et encouragera les apprenants adultes à participer à des programmes d'apprentissage à leur intention.

## **Comment s'effectue la prestation des programmes d'alphabétisation?**

La Direction des services d'alphabétisation pour adultes du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFP) coordonne la prestation des services communautaires d'alphabétisation des adultes en offrant gratuitement un éventail de possibilités d'apprentissage dans les deux langues officielles, en collaboration avec le secteur privé, les collectivités et Alphabétisation Nouveau-Brunswick, un organisme sans but lucratif. Neuf coordonnateurs viennent en aide aux comités régionaux pour mettre sur pied des programmes communautaires et leur offrir un support andragogique et professionnel.

Le RésCAA (ou Réseau communautaire d'apprentissage pour adultes), qui se concentre sur la qualité des services d'apprentissage pour adultes, y compris la formation informatique, l'alphabétisation et la formation en milieu de travail, constitue pour la population de la province un guichet unique donnant accès à tous les services dans chaque région, constitué de 200 centres communautaires d'apprentissage pour adultes dans plus de 100 collectivités. Le RésCAA offre en classe ou en ligne de la formation en alphabétisation aux personnes jusqu'au niveau de compétence 2 de l'EIACA, une préparation au test GED, ainsi que des cours en informatique et dans d'autres domaines d'apprentissage continu. Ce programme a deux objectifs :

- offrir des possibilités de formation et d'éducation pertinentes aux adultes qui ont des capacités déficientes en lecture ou qui n'ont pas les titres de compétence officiels nécessaires;
- augmenter l'employabilité des adultes qui ont de faibles capacités de lecture ou qui n'ont pas les titres de compétence officiels nécessaires.

Il emploie une approche individualisée de la pratique de l'aide éducative à l'apprentissage pour les adultes, axée sur l'apprenant. Les services habituels de programmation et d'évaluation sont aussi offerts. Les participants peuvent s'inscrire n'importe quand durant l'année, dès qu'une place se libère et en fonction de leur disponibilité. L'horaire hebdomadaire peut varier selon les besoins et les circonstances.

Les programmes de cyberformation du RésCAA offrent des cours d'informatique et d'autres possibilités d'apprentissage continu. Ces programmes particuliers sont offerts à la population en général. Celle-ci peut accéder à des ordinateurs et à Internet, aux services gouvernementaux en ligne (avec de l'aide) et à des options mises à la disposition des entreprises de petite et de moyenne envergure.

Le programme de test de connaissances générales canadien est également accessible en ligne pour les personnes souhaitant passer les épreuves connexes. Ces personnes pourront ainsi faire évaluer leurs aptitudes aux études, créer un plan d'apprentissage adapté à leur niveau de connaissances et travailler à leur propre rythme de la maison ou d'un endroit désigné à proximité de chez elles.

En 2010-2011, on recensait 3 300 apprenants adultes au sein de 174 programmes scolaires destinés à l'atteinte des niveaux 1 et 2 selon les niveaux de compétences de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes et de cours de préparation au test de connaissances générales (en classe et en ligne).

En 2010-2011, le Nouveau-Brunswick a investi 2 837 173 \$ pour permettre l'acquisition de compétences essentielles au travail et 3 500 000 \$ dans des services communautaires d'apprentissage pour adultes.

## **Y a-t-il des initiatives axées sur l'alphabétisation et la formation de base en milieu de travail?**

Le Nouveau-Brunswick espère faire passer 45 000 adultes des niveaux 1 et 2 au niveau 3 en neuf ans, soit 4 500 adultes par an, essentiellement au moyen de la formation en milieu de travail.

Dans la Stratégie d'alphabétisation des adultes de 2009, on annonce la création d'un nouveau modèle pour les CET qui permettra aux adultes employés et sans emploi d'acquérir plus rapidement les connaissances et les compétences nécessaires. Cette procédure accélérée financée en vertu de l'EMT est mise en place à la fois dans les collectivités et au sein du secteur privé en partenariat avec les entreprises et les syndicats.

En plus de comporter des programmes en milieu de travail, le modèle pour les CET inclut aussi deux centres d'excellence (un dans chaque langue officielle) afin d'offrir des services à l'échelle de la province sous forme d'expertise dans les domaines du contenu d'apprentissage, des outils, de l'évaluation des acquis, de la mesure et de l'évaluation, et des services connexes.

La formation sur mesure s'adapte aux besoins particuliers, actuels ou futurs, des employeurs et des employés. Les nouvelles compétences produisent immédiatement des résultats tangibles. Les activités peuvent également être organisées en fonction de lacunes détectées chez les travailleurs, et de façon à contribuer aux processus de recrutement, de conservation et d'adaptation de la main-d'œuvre. La formation en CET est notamment offerte aux entreprises des secteurs privé, public et sans but lucratif, aux municipalités, aux conseils tribaux/de bande, de même qu'aux associations industrielles, d'employeurs, d'employés.

Par l'explication approfondie du programme de transmission de CET, on offre donc aux employeurs des services d'évaluation des besoins, on met au point des cours adaptés aux exigences spéciales d'employés actuels et futurs, on fournit des ressources pour assurer une formation de qualité, on procure un soutien continu durant toute la démarche et on mesure les résultats par rapport aux objectifs formulés.

En 2010-2011, plus de 557 apprenants se sont prévalus du programme de compétences essentielles au travail (CET) par l'entremise de 88 initiatives actives, coordonnées par sept équipes CET régionales.

Les mesures de soutien financier découlant de l'EMT du Nouveau-Brunswick permettent d'appuyer une gamme d'activités d'alphabétisation et de formation de base, dont les suivantes :

- Le programme Formation et perfectionnement professionnel (FPP) finance des programmes de formation ou d'études permettant le retour au travail et comportant un volet de rattrapage en alphabétisation.
- Formation communautaire en alphabétisation des adultes.
- Programme de compétences essentielles au travail (CET).
- Formation communautaire sur la culture numérique à l'intention des adultes

### **Les syndicats ont-ils un rôle officiel?**

Les syndicats ne semblent pas avoir de rôle précis dans le cadre des consultations en vertu de l'AMT au Nouveau-Brunswick. Ils ne sont pas expressément désignés comme étant des partenaires dans les consultations.

### **Quelle est l'aide financière offerte? (aux travailleurs, aux syndicats)**

On ne précise pas clairement si les syndicats sont admissibles au financement découlant du Programme CET.

Nouveau-Brunswick	
<b>Montant</b>	68,4 millions de dollars (6 ans)
<b>Date de signature</b>	29 février 2008
<b>Visées pour les personnes sans emploi</b>	<p>Pour les personnes sans emploi qui n'ont pas droit à de l'aide à la formation en vertu du programme d'assurance-emploi, y compris celles qui font partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les Autochtones, les immigrants, les personnes ayant un handicap, les jeunes, les femmes et les travailleurs plus âgés;</li> <li>• les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail.</li> </ul>
<b>Visées pour les personnes employées</b>	Formation de personnes employées peu spécialisées, dépourvues d'un diplôme d'études secondaires ou d'un titre reconnu, affichant un faible niveau d'alphabétisation ou manquant de formation de base.
<b>Priorités provinciales</b>	<p>Les personnes sans emploi qui ne sont pas clientes de l'assurance-emploi : les bénéficiaires de l'aide sociale, les immigrants, les personnes ayant un handicap, les travailleurs plus âgés, les jeunes, les Autochtones, les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail et les personnes sans emploi qui étaient travailleurs indépendants;</p> <p>Les travailleurs peu spécialisés, soit ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou de certification reconnue ou qui ont un faible niveau d'alphabétisation et de formation de base.</p>
<b>Exigences en matière de reddition de comptes</b>	<p>Les ententes sur le marché du travail (EMT) définissent clairement un cadre de responsabilisation en ce qui a trait aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mise au point de plans annuels et l'engagement des intervenants;</li> <li>• la gestion du financement accordé en vertu de chaque entente;</li> <li>• l'évaluation des répercussions et des avantages du financement par l'entremise de trois types d'indicateurs, soit ceux liés aux participants, à la prestation des services et aux incidences sur ces premiers;</li> </ul>

Nouveau-Brunswick	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la production de rapports publics sur les résultats obtenus;</li> <li>• l'examen et l'évaluation des activités sur une base régulière.</li> </ul>
<b>Remplacement des dépenses</b>	Engagement de la province à ne pas utiliser les investissements fédéraux pour remplacer ses dépenses normales au sein du marché du travail.
<b>Langues officielles</b>	
<b>Administration</b>	C'est le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail qui est responsable de l'EMT.
<b>Fonds de transition et de formation stratégique</b>	Un financement de 14 millions de dollars du Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS) était mis à la disposition des personnes sans emploi ayant droit ou non à l'assurance-emploi. La province utilisait cette somme pour étendre ses programmes et pour accroître ses capacités en matière d'orientation professionnelle et d'accompagnement en milieu de travail.
<b>Consultations</b>	Aucune activité de consultation n'a officiellement eu lieu, mais des activités et des documents ont été utilisés pour orienter la mise au point du plan dans le cadre de l'EMT. On ne mentionne rien de précis au sujet des syndicats.
<b>Alphabétisation et formation de base</b>	Le Nouveau-Brunswick s'est engagé à dépenser plus de 8 millions de dollars (soit environ le tiers de son budget) pour l'alphabétisation et la mise en place d'un nouveau service de transmission de formation de base en milieu de travail. On fournira en outre une aide financière directe aux personnes poursuivant des démarches en alphabétisation et en perfectionnement.

## Nouveau-Brunswick (EMT initiale)

Secteurs prioritaires (en milliers de dollars)	2008–2009*	2009–2010	2010–2011	2011–2012	2012–2013	2013–2014	Totaux sur 6 ans	% théorique
<b>Avec emploi</b>	5 650	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	48 000	70 %
<b>Sans emploi</b>	5 760	3 400	3 400	3 400	3 400	3 400	20 400	30 %
<b>Totaux (en milliers de dollars)</b>	<b>11 400</b>	<b>68 400</b>	<b>100 %</b>					

\* Les chiffres de 2008–2009 ont été modifiés par rapport à l'EMT originale en tenant compte du plan annuel de la même année.

## Activités financées en vertu de l'EMT au Nouveau-Brunswick

Secteurs prioritaires	2008–2009 \$ de l'EMT (réel)	2008– 2009 Nombre de clients (réel)	2009–2010 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2009–2010 Nombre de clients (réel)	2010–2011 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2010–2011 Nombre de clients (réel)	2011–2012 \$ de l'EMT (prévu)	2011–2012 Nombre de clients (prévu)
<b>Programmes d'emploi</b>							<b>5 991 721</b>	
Accroissement de l'emploi (subvention salariale à l'employeur)	273 408	2 310	5 384 610	2 810	2 422 497	1 981	1 600 000	416
SEED – Stages coopératifs pour les étudiants (emplois d'été et placements dans le secteur public)	215 763	2 358	520 063	1 709	328 424	1 610	600 000	89
<b>Exposition professionnelle et soutien à la formation des</b>		50						

Secteurs prioritaires	2008–2009 \$ de l'EMT (réel)	2008– 2009 Nombre de clients (réel)	2009–2010 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2009–2010 Nombre de clients (réel)	2010–2011 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2010–2011 Nombre de clients (réel)	2011–2012 \$ de l'EMT (prévu)	2011–2012 Nombre de clients (prévu)
<b>Autochtones</b>								
Aptitude à l'emploi (exposition professionnelle et gestion de cas)	130 323	704	1 304 762	837	499 173	634	400 000	115
Formation et perfectionnement professionnel (amélioration de l'alphabétisation et aide apportée pour les frais d'inscription, de garde, de transport et de matériel)	227 735	8 614	2 594 103	10 230	3 455 708	10 934	1 953 500	377
Services d'emploi – services de réadaptation au travail	1 215 201 (tous les services d'emploi)	5 773	5 472 111 (tous les services d'emploi)	S. O.	3 898 768 (tous les services d'emploi)	5 492 (tous les services d'emploi)		
Services d'emploi – étude et analyse du				S. O.	1 166 500	S. O.	938 221	S. O.

Secteurs prioritaires	2008–2009 \$ de l'EMT (réel)	2008– 2009 Nombre de clients (réel)	2009–2010 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2009–2010 Nombre de clients (réel)	2010–2011 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2010–2011 Nombre de clients (réel)	2011–2012 \$ de l'EMT (prévu)	2011–2012 Nombre de clients (prévu)
marché du travail (information sectorielle sur le marché du travail)								
Services d'emploi – services d'aide à l'emploi				S. O.	2 117 544	S. O.		
Administration	26 939		1 327 374	S. O.	1 584 201	S. O.		
<b>Alphabétisation</b>							7 640 878	
Formation de base et alphabétisation en milieu de travail (nouveau programme – 500 apprenants supplémentaires /40 employeurs)	683 276	S. O.	4 011 260	285	2 837 173	557	3 114 378	800
Programme communautaire d'alphabétisation des adultes (500 clients aptes)		2 413		3 298	3 500 000	3 298	3 400 000	1060

Secteurs prioritaires	2008–2009 \$ de l'EMT (réel)	2008– 2009 Nombre de clients (réel)	2009–2010 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2009–2010 Nombre de clients (réel)	2010–2011 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2010–2011 Nombre de clients (réel)	2011–2012 \$ de l'EMT (prévu)	2011–2012 Nombre de clients (prévu)
au travail n'ayant pas droit à l'assurance- emploi, en plus de la gestion de cas)								
Formation communau- taire sur la culture numérique à l'intention des adultes							300 000	1 000
Soutien au perfectionne- ment des compétences – Service des bibliothèques publiques du Nouveau- Brunswick (collection favorisant l'alphabéti- sation] et <i>Bienvenue @ votre bibliothèque)</i>				S. O.		S. O.	100 000	

Secteurs prioritaires	2008–2009 \$ de l'EMT (réel)	2008– 2009 Nombre de clients (réel)	2009–2010 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2009–2010 Nombre de clients (réel)	2010–2011 \$ de l'EMT (réel) (incluant le FTFS)	2010–2011 Nombre de clients (réel)	2011–2012 \$ de l'EMT (prévu)	2011–2012 Nombre de clients (prévu)
<b>Totaux</b>	2 772 645	22 222	20 614 283	19 169	18 742 738	24 506	13 630 000	2 857

:cc/sep491